

Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat ?

Sylvie Lemaire (*)

L'évolution récente des orientations prises par les bacheliers à l'entrée dans l'enseignement supérieur se caractérise principalement par une désaffection des bacheliers généraux à l'égard du DEUG surtout dans les disciplines scientifiques. Mais elle fait apparaître également une orientation des bacheliers technologiques plus conforme à leurs souhaits en dépit d'une légère baisse des inscriptions en STS, et l'augmentation des poursuites d'études des bacheliers professionnels, surtout par alternance.

La modélisation de l'orientation des bacheliers dans une filière sélective met en évidence, outre les caractéristiques scolaires, l'effet persistant du sexe, tandis que l'origine familiale a un rôle moindre. Il ressort également que le rôle des enseignants dans le choix d'une formation supérieure est déterminant. Dans l'ensemble, les nouveaux étudiants expriment une plus grande satisfaction qu'en 1996 vis-à-vis de la formation reçue, malgré les difficultés ressenties, en particulier pour s'organiser dans leur travail.

À la date du 31 octobre suivant l'obtention de leur baccalauréat, près de neuf nouveaux bacheliers sur dix (88 %) continuent leurs études. Les résultats des suivis de cohortes de bacheliers mis en place par le ministère de l'Éducation nationale en 1996 et 2002 indiquent qu'ils le font dans des voies très variées, qui ne relèvent pas toutes de l'enseignement supérieur français : certains en effet, peu nombreux puisqu'ils représentent à peine 4 % des nouveaux bacheliers, s'inscrivent dans des formations professionnelles – mentions complémentaires, brevets professionnels, voire CAP ou BEP (*encadré 1*) –, partent à l'étranger ou même dans quelques cas refont une année de terminale. La grande majorité (84 %) des 454 000 bacheliers 2002 scolarisés dans un établissement public ou privé de France métropolitaine rejoint l'enseignement supérieur : cette proportion est restée stable par rapport à 1996, comme est restée constante la part des jeunes d'une génération obtenant le baccalauréat (62 % en 2002). Au-delà de cette stabilité apparente, qui succède à une période d'augmentation forte de la scolarisation dans le second degré et des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur [7, 8], y a-t-il eu une évolution dans les comportements des nouveaux bacheliers en matière d'orientation ? Comment

(*) Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep.

vivent-ils leur première année dans l'enseignement supérieur ? Quels sont leurs projets de poursuite d'études ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles cette étude apporte des éléments de réponse.

Le sentiment d'un manque d'information sur les débouchés professionnels des différentes filières

La première étape dans le processus d'orientation, celle de l'information, a vu son importance s'accroître ces dernières années, compte tenu de l'arrivée en masse de nouveaux bacheliers dont les parents, dans la majorité des cas, n'ont pas accédé à l'enseignement supérieur et d'une offre de formation marquée par une diversification croissante. Pour s'informer sur les différentes filières, les lycéens privilégient les journées portes ouvertes ou les rencontres avec les établissements d'enseignement supérieur, qui se sont multipliées ces dernières années et permettent aux lycéens de se faire une idée plus concrète des formations offertes : plus de quatre nouveaux bacheliers sur dix ont participé à de telles manifestations (*tableau 1*). Elles sont encore plus souvent citées que les magazines ou les brochures, distribués en particulier dans le cadre des nombreux forums et salons de l'orientation, qui restent des sources d'information très utilisées, particulièrement par les bacheliers généraux. La recherche de renseignements sur Internet prend de l'importance, mais elle ne joue encore qu'un rôle marginal, citée par un nouveau bachelier sur dix.

L'information plus personnalisée, c'est surtout auprès de leurs enseignants qu'ils la trouvent, et les bacheliers dont les parents n'ont pas accédé au baccalauréat sont d'autant plus dépendants de cette information que leur famille est souvent peu initiée aux différentes filières de l'enseignement supérieur. Les enseignants sont ainsi les interlocuteurs privilégiés des bacheliers technologiques et professionnels, qui ne consultent que plus rarement les conseillers d'orientation. Le bouche à oreille tient une grande place, particulièrement pour les bacheliers professionnels.

Deux nouveaux bacheliers sur trois sont satisfaits de l'information qu'ils ont reçue sur le choix des orientations possibles après leur série de baccalauréat. Si la satisfaction est

Tableau 1
Modes d'information utilisés par les lycéens pour choisir leur orientation après le baccalauréat

	En %			
	Ensemble des bacheliers	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels
Lors de journées portes ouvertes ou rencontres avec les établissements	40,7	42,3	41,1	26,7
Dans des magazines ou des brochures	35,9	39,8	32,0	20,6
Auprès de leurs enseignants	30,6	23,6	41,8	41,8
En rencontrant un conseiller d'orientation	20,9	23,9	16,3	15,8
Auprès de membres de leur famille	19,6	22,3	14,7	17,0
Auprès de leurs copains	18,9	16,9	21,0	27,0
Auprès de professionnels du métier qu'ils envisagent	13,5	13,7	12,5	16,5
Sur internet	10,7	11,5	8,6	12,8

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panel de bacheliers 2002.

un peu moins élevée sur les différents parcours d'études possibles, c'est sur les débouchés professionnels des différentes filières que l'insatisfaction est la plus grande puisqu'elle est exprimée par près d'un nouveau bachelier sur deux.

Une désaffectation des bacheliers généraux à l'égard du premier cycle universitaire...

Un nouveau bachelier qui souhaite poursuivre ses études peut s'inscrire à l'université ou bien poser sa candidature à l'entrée dans une filière sélective : CPGE (ou préparation intégrée aux écoles d'ingénieurs), STS, IUT (*encadré 1*) ou encore école spécialisée recrutant directement après le baccalauréat (école de commerce, d'architecture, école artistique ou culturelle, école du secteur paramédical ou social...). Si en 2002 comme en 1996 les bacheliers généraux les plus nombreux (129 000 en 2002) prennent toujours la voie des études longues à l'université, soit pour préparer un DEUG, soit en PCEM ou PCEP (*encadré 1*), leur part a diminué de 5 points en six ans (*tableau 2*). La baisse est surtout forte parmi les bacheliers généraux dits « à l'heure », c'est-à-dire ayant eu leur baccalauréat à 17 ou 18 ans, qui en 1996 étaient les plus nombreux à s'inscrire à l'université. Ce sont eux surtout qui se détournent de cette filière : alors que 58 % des bacheliers généraux ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure » s'inscrivaient dans le premier cycle universitaire en 1996, ils ne sont plus que 51 % en 2002. Cette évolution constitue le principal changement en matière de choix d'orientation et crée une situation nouvelle : à la différence de ce qui prévalait en 1996, les bacheliers généraux se dirigent plus souvent vers l'université en 2002 lorsqu'ils sont en retard que lorsqu'ils sont « à l'heure ». Les choix de ces derniers se déplacent vers les écoles recrutant après le baccalauréat, mais également vers les IUT qui gagnent plus de 3 points : l'orientation dans cette filière, qui était en 1996 davantage le fait des bacheliers qui avaient redoublé au cours de leur scolarité, attire désormais aussi souvent les bacheliers généraux les plus jeunes.

Ce recul des inscriptions dans le premier cycle universitaire affecte inégalement les bacheliers selon leur série (*tableau 3*) : relativement limité pour ceux de la série

Encadré 1

Glossaire

BEP – Brevet d'études professionnelles

BTS – Brevet de technicien supérieur

CAP – Certificat d'aptitude professionnelle

CPGE – Classe préparatoire aux grandes écoles

DEUG – Diplôme d'études universitaires générales

DUT – Diplôme universitaire de technologie

ES – Économique et social (série du baccalauréat)

IUFM – Institut universitaire de formation des maîtres

IUT – Institut universitaire de technologie

L – Littéraire (série du baccalauréat)

PCEM/PCEP – Premier cycle d'études médicales/pharmaceutiques

S – Scientifique (série du baccalauréat)

SMS – Sciences médico-sociales (série du baccalauréat)

STI – Sciences et technologies industrielles (série du baccalauréat)

STL – Sciences et technologies de laboratoire (série du baccalauréat)

STS – Section de technicien supérieur

STT – Sciences et technologies tertiaires (série du baccalauréat)

Tableau 2

Poursuite d'études des bacheliers 2002 au 31 octobre selon le type de baccalauréat et l'âge

En %

	Bacheliers généraux				Bacheliers technologiques				Bacheliers professionnels	
	À l'heure	En retard	Ens.	1996	À l'heure	En retard	Ens.	1996	Ens.	1996
CPGE (1)	20,5	5,9	16,0	15,2	2,8	1,0	1,6	0,7	-	-
1 ^{er} cycle universitaire (2)	51,4	54,8	52,4	57,4	12,9	18,5	16,7	18,5	8,4	4,2
IUT	11,5	12,2	11,8	10,2	13,1	9,0	10,3	9,3	0,5	1,3
STS	5,7	8,8	6,6	7,5	54,7	47,9	50,1	52,6	24,9	17,5
Autres formations (y c. non supérieures) (3)	9,9	13,1	10,9	7,9	10,4	12,9	12,1	10,0	10,6	8,3
Total poursuites d'études dont formation en alternance	99,0	94,8	97,7	98,2	93,9	89,3	90,8	91,1	44,4	31,3
<i>Part dans l'ensemble des bacheliers</i>	<i>38,2</i>	<i>16,7</i>	<i>54,9</i>	<i>56,6</i>	<i>9,7</i>	<i>20,3</i>	<i>30,0</i>	<i>28,7</i>	<i>15,1</i>	<i>14,7</i>

(1) Y compris les préparations intégrées des écoles d'ingénieurs.

(2) 1^{re} année de DEUG ou de PCEM ou PCEP.

(3) Écoles spécialisées recrutant directement après le baccalauréat (écoles de commerce, d'architecture, écoles artistiques ou culturelles, écoles du secteur paramédical ou social...), formations à caractère professionnel non supérieures, le plus souvent d'un an (mentions complémentaires post-baccalauréat, formations complémentaires d'initiative locale...).

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en encadré 1.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panels de bacheliers 1996 et 2002.

Tableau 3

Poursuite d'études des bacheliers selon les principales séries du baccalauréat général et technologique

En %

	Séries du baccalauréat général et technologique									
	ES		L		S		STI		STT	
	1996	2002	1996	2002	1996	2002	1996	2002	1996	2002
CPGE	5,3	5,7	6,5	7,9	24,9	25,4	1,1	4,3	0,6	0,4
1 ^{er} cycle universitaire	58,6	56,9	71,8	68,6	49,4	43,6	4,2	7,0	22,7	20,9
IUT	13,2	12,6	1,6	1,6	13,0	15,0	13,8	15,8	9,3	9,8
STS	10,7	9,8	8,6	5,9	5,3	5,0	67,6	63,1	53,9	49,5
Autres formations	10,3	12,0	8,1	12,4	6,5	9,7	5,6	4,4	5,6	8,0
Total poursuites d'études	98,1	97,0	96,6	96,4	99,1	98,7	92,3	94,6	92,1	88,6
<i>Part dans l'ensemble des bacheliers</i>	<i>14,9</i>	<i>16,8</i>	<i>14,1</i>	<i>10,4</i>	<i>27,6</i>	<i>27,7</i>	<i>8,3</i>	<i>8,3</i>	<i>14,7</i>	<i>15,8</i>

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en encadré 1.

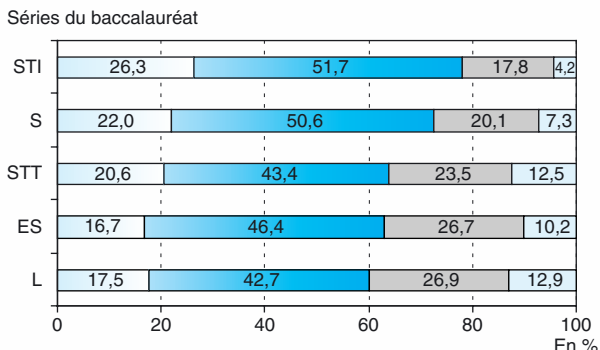
Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panels de bacheliers 1996 et 2002.

économique et sociale (ES), il est d'un peu plus de 3 points pour ceux de la série littéraire (L). Ces derniers restent toutefois les plus nombreux à s'orienter en DEUG. L'éventail des orientations possibles en dehors du premier cycle universitaire est également moins ouvert pour eux, ou du moins il est perçu comme tel : ce sont les bacheliers L et, dans une moindre mesure, les bacheliers ES qui expriment l'insatisfaction la plus grande quant à l'information qu'ils ont eue sur le choix des orientations après leur série de baccalauréat (*graphique 1a*). Elle est particulièrement ressentie sur les débouchés professionnels des différentes filières : six bacheliers littéraires sur dix se disent peu

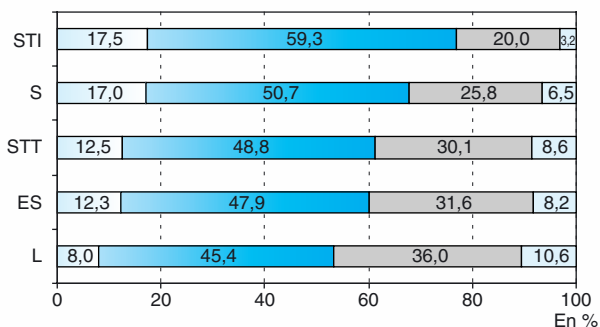
Graphiques 1

Satisfaction à l'égard de l'information reçue...

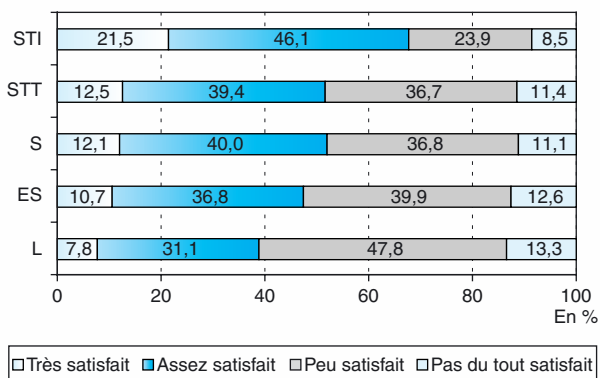
1a - ... sur le choix des orientations après leur série de baccalauréat



1b - ... sur les différents parcours d'études possibles



1c - ... sur les débouchés professionnels des différentes filières



Note : pour l'intitulé des séries, voir le glossaire en encadré 1.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panel de bacheliers 2002.

ou pas du tout satisfaits de leur information sur ce point (*graphique 1c*), manifestant une forte incertitude quant à leur avenir, qu'ils souhaitent ou non devenir enseignants. Cette situation pourrait être à l'origine de la diminution de la part des bacheliers originaires de cette série depuis 1996.

... qui touche particulièrement les disciplines scientifiques du DEUG

Les bacheliers scientifiques (S) sont cependant les plus nombreux à se détourner du premier cycle universitaire (DEUG et PCEM) : les orientations des bacheliers S « à l'heure » ou en avance dans cette filière reculent de presque 7 points par rapport à 1996 (tableau 4). Les poursuites d'études possibles après leur série de baccalauréat, sur lesquelles près de trois sur quatre d'entre eux se disent bien informés, sont de fait très nombreuses : ils se reportent ainsi sur les IUT mais surtout sur les diverses écoles qui recrutent directement après le baccalauréat. La désaffection des bacheliers S à l'égard du premier cycle universitaire n'affecte cependant que l'inscription dans les disciplines scientifiques du DEUG (sciences de la matière, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie). La part des bacheliers S âgés de 18 ans ou moins poursuivant dans cette voie recule de 10 points entre 1996 et 2002, tandis qu'ils se dirigent toujours autant vers les disciplines non scientifiques du DEUG, et vers les disciplines de santé. Dans ces disciplines, le *numerus clausus*, à savoir le nombre d'étudiants admis en deuxième année à l'issue des épreuves de classement, est en nette augmentation à partir de l'année 2002 [4].

Tableau 4
Choix d'orientation des bacheliers S « à l'heure » ou en avance

En %

	Ensemble		Garçons		Filles	
	2002	1996	2002	1996	2002	1996
CPGE	31,0	32,0	38,8	40,1	22,9	22,5
DEUG	26,9	35,5	24,8	31,2	29,1	40,7
dont : DEUG scientifiques	15,1	24,9	14,7	22,0	15,5	28,4
DEUG non scientifiques	11,8	10,6	10,1	9,2	13,6	12,3
PCEM	16,2	14,5	8,7	9,4	24,1	20,5
IUT	13,9	9,1	18,9	12,5	8,6	5,1
Autres formations	12,0	8,9	8,8	6,8	15,3	11,2

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en encadré 1.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panels de bacheliers 1996 et 2002.

Cette baisse de l'attractivité des filières scientifiques du premier cycle de l'université touche tous les bacheliers S mais elle est particulièrement marquée chez ceux dont elles constituaient en 1996 la principale structure d'accueil, comme les jeunes filles ou les élèves appartenant aux catégories sociales les moins favorisées. Les raisons de cette moindre orientation sont multiples, mais l'incertitude concernant les débouchés professionnels n'y est sans doute pas étrangère : le sentiment d'un manque d'information dans ce domaine est très fort parmi les bacheliers inscrits dans un DEUG scientifique. En effet, ils n'ont souvent pas connaissance d'autres débouchés que ceux, incertains, de l'enseignement et de la recherche.

Une orientation des bacheliers technologiques plus souvent conforme à leurs souhaits

Les filières STS accueillent à elles seules un bachelier technologique sur deux, soit 67 000 d'entre eux ; souvent ces classes se trouvent présentes dans l'établissement dans lequel ils étaient scolarisés en terminale. Ainsi quatre bacheliers technologiques sur dix

inscrits en STS restent dans le même établissement et cette proximité renforce la place des enseignants dans leur information [2]. Les bacheliers technologiques poursuivent cependant un peu moins en STS en 2002 qu'en 1996, qu'ils soient issus de la série STT comme de la série STI (*tableau 3*). Mais les uns et les autres ne se trouvent pas dans la même situation. Les bacheliers STI, qui se caractérisent par leur satisfaction sur l'information qu'ils ont eue pour leur orientation, ont plus de débouchés en termes d'offre de formations : ils sont ainsi plus souvent accueillis en IUT et en CPGE. Ce n'est pas le cas des bacheliers STT, qui subissent à l'entrée en IUT la concurrence des bacheliers généraux, en particulier de la série économique ; ils se dirigent en plus grand nombre vers des écoles recrutant après le baccalauréat, mais surtout interrompent plus fréquemment leurs études qu'en 1996.

La baisse des poursuites d'études en STS touche davantage les bacheliers technologiques les plus en retard. Si le taux d'accueil des élèves « à l'heure » reste stable, la baisse est de 4 points pour les bacheliers technologiques en retard : moins d'un sur deux est inscrit en STS. Ainsi, alors que certains déplacements sont intervenus dans les choix d'orientation des bacheliers généraux, les traits caractéristiques des poursuites d'études des bacheliers technologiques mis en évidence en 1996 se trouvent confirmés, et même amplifiés en 2002. L'écart se creuse entre les bacheliers technologiques selon leur parcours scolaire antérieur. Ils sont paradoxalement d'autant moins accueillis dans les filières technologiques courtes qu'ils sont plus âgés et se retrouvent ainsi toujours d'autant plus à l'université qu'ils sont plus en retard, et donc souvent plus en difficulté : c'est le cas de près d'un bachelier technologique âgé de 19 ans ou plus sur cinq (*tableau 2*).

Globalement cependant, les bacheliers technologiques poursuivent moins souvent dans le premier cycle universitaire en 2002 ; ceux qui déclarent s'y être inscrits par défaut sont désormais minoritaires (42 %, soit une baisse de plus de 10 points par rapport à 1996). Plus généralement, la part des bacheliers technologiques ayant pu s'orienter en 2002 dans la filière de leur choix est en hausse : 83 % d'entre eux disent avoir eu l'orientation qu'ils désiraient, alors qu'ils n'étaient que 77 % six ans plus tôt, en partie sans doute en raison de l'ouverture de places aux concours d'entrée dans les formations paramédicales. Les autres souhaitaient le plus souvent préparer un BTS dans une spécialité qu'ils n'ont pas obtenue (55 %) : s'ils n'ont pas pu s'inscrire là où ils voulaient, c'est une fois sur deux parce que « leur dossier n'a pas été accepté » ; 14 % évoquent le manque de place ; les autres motifs invoqués sont la difficulté à trouver une entreprise d'accueil pour une formation en alternance ou une inscription trop tardive.

L'augmentation des poursuites d'études des bacheliers professionnels

Une autre caractéristique de l'évolution du comportement des bacheliers est la forte progression des poursuites d'études pour les 73 000 titulaires d'un baccalauréat professionnel qui ont préparé leur diplôme par la voie scolaire (*tableau 2*). Malgré un contexte global de l'emploi plus favorable, marqué par une diminution du taux de chômage passé de 12 % en mars 1996 à 9 % en mars 2002, ils prolongent plus souvent leurs études, qu'ils soient issus des séries industrielles ou, surtout, des séries tertiaires où la situation de poursuite d'études est devenue majoritaire. Ils n'entament pas tous pour autant des études supérieures : 9 % s'inscrivent en effet dans des formations à caractère professionnel le plus souvent d'une durée d'un an, comme les mentions complémentaires post-baccalauréat ou les formations complémentaires d'initiative locale.

Mais 36 % des bacheliers professionnels rejoignent l'enseignement supérieur. S'ils ne sont que très rarement accueillis en IUT, l'augmentation de leur poursuite d'études en STS est forte : un bachelier professionnel sur quatre prépare un BTS à la rentrée suivante. Près de la moitié d'entre eux le fait par la voie de l'alternance, en signant avec une entreprise un contrat d'apprentissage ou plus souvent de qualification : dans les deux cas l'étudiant alterne cours dans un centre de formation et travail en entreprise. La part de bacheliers professionnels poursuivant leurs études en alternance augmente de 6 points par rapport à 1996. Cette situation s'explique par l'expérience de l'entreprise qu'ils ont acquise pendant les stages réalisés au cours de leur scolarité ; mais elle répond sans doute également à la nécessité d'avoir une rémunération pour des bacheliers souvent plus âgés. Ce développement des poursuites d'études en alternance, qui touche également dans une moindre mesure les bacheliers technologiques, constitue un autre trait de l'évolution depuis 1996. En effet, malgré un repli en 2001 et 2002, le nombre des embauches en contrat de formation en alternance (apprentissage ou qualification) est sensiblement plus élevé en 2002 qu'en 1996, en raison en partie des incitations données aux entreprises pour ce type de contrats ; de plus la part des jeunes embauchés au niveau du baccalauréat continue à progresser [5, 6].

L'importance du genre dans le choix d'une orientation

Si le type de baccalauréat qu'il a obtenu ainsi que l'âge auquel il y est parvenu influent fortement sur l'orientation d'un bachelier, ils ne la déterminent pas seuls. La comparaison entre les orientations prises par les seuls bacheliers et bachelières S ayant les uns et les autres obtenu leur baccalauréat à 18 ans ou moins fait ainsi apparaître de grandes disparités dans les choix faits par les garçons et les filles [1]. Les différences restent aussi fortes en 2002 qu'en 1996 : les filles s'orientent beaucoup moins souvent que les garçons dans une filière sélective, que ce soit en CPGE ou en IUT (32 % contre 58 %) (*tableau 4*). La forte chute des inscriptions en DEUG scientifique s'est ainsi faite essentiellement au profit des IUT pour les garçons, tandis que les filles sont toujours plus nombreuses dans les formations de santé, témoignant de la persistance des modèles traditionnels : quatre bachelières S sur dix sont attirées par les professions médicales, mais surtout paramédicales et à caractère social, tandis qu'une sur dix seulement envisage de travailler dans l'industrie ou l'informatique [3].

Ainsi, si on estime « toutes choses égales par ailleurs » l'effet des différentes caractéristiques des bacheliers S sur leur probabilité d'entrer en classe préparatoire, il apparaît que de toutes les caractéristiques socio-démographiques, le sexe est le seul à avoir une influence significativement forte : à niveau scolaire et social égal, une fille aura une plus faible probabilité de s'orienter vers une CPGE qu'un garçon (*tableau 5*). La même situation s'observe à l'entrée en IUT ; le sexe est le facteur qui pèse le plus « toutes choses égales par ailleurs » sur le choix d'un IUT par un bachelier général ou technologique (*tableau 6*).

Par contre, l'appartenance sociale ou le niveau de diplôme des parents joue un rôle moins significatif à ce stade de la scolarité d'un élève : ses caractéristiques socio-économiques ont en effet déjà été prises en compte dans son parcours antérieur. La même situation s'observe à propos du niveau de diplôme des parents : avoir au moins un de ses deux parents titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3 ou plus ne favorise pas l'entrée en CPGE d'un bachelier S, ce type de baccalauréat étant déjà sélectif. Cependant, dans le cas où aucun parent n'est bachelier, le fait d'avoir un frère ou une sœur qui fait ou a fait

Tableau 5

Impact des différentes caractéristiques des bacheliers S sur leur probabilité d'accéder à une classe préparatoire

	Coefficient	Effet marginal
Constante <i>Probabilité de la situation de référence</i>	0,45	61,1 %
Sexe		
Garçon	référence	
Fille	- 0,97***	- 23,7
Milieu professionnel du chef de famille		
Milieu supérieur	n.s.	
Milieu enseignant	n.s.	
Milieu intermédiaire	référence	
Milieu populaire	n.s.	
Accès à l'enseignement supérieur dans la famille		
Un des parents diplômé bac + 3 ou plus	n.s.	
Un des parents bachelier ou diplômé bac + 2	référence	
Aucun parent bachelier, mais études supérieures d'un frère ou d'une sœur	- 0,50*	- 12,3
Aucun accès aux études supérieures dans la famille	n.s.	
Taille de la commune d'implantation de l'établissement de terminale		
Moins de 50 000 habitants	n.s.	
De 50 000 à 200 000 habitants	n.s.	
De 200 000 à 2 millions d'habitants	référence	
Île-de-France	0,37**	8,4
Âge au baccalauréat		
17 ans	0,32*	7,2
18 ans	référence	
19 ans ou plus	- 0,55***	- 13,6
Mention au baccalauréat		
Passable	- 1,72***	- 39,2
Assez bien	référence	
Bien ou très bien	1,17***	22,4
Type d'établissement en terminale		
Public	référence	
Privé	0,34**	7,8
Présence d'une CPGE dans l'établissement de terminale		
Non	référence	
Oui	0,46***	10,3
Information auprès des enseignants		
Oui	référence	
Non	- 1,18***	- 28,6
Information auprès d'un conseiller d'orientation		
Non	référence	
Oui	n.s.	
Information auprès de la famille		
Non	référence	
Oui	n.s.	

n.s. : non significatif.
 *** significatif au seuil de 1 %, ** significatif au seuil de 5 %, * significatif au seuil de 10 %.

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en encadré 1.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », un bachelier S qui a eu son baccalauréat à 17 ans a plus de chances d'entrer en classe préparatoire : la probabilité qu'il y entre est supérieure de 7,2 points à celle d'un élève qui a eu son baccalauréat à 18 ans. À l'opposé, le fait d'avoir eu son baccalauréat à 19 ans ou plus diminue ses chances de 13,6 points.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panel de bacheliers 2002.

des études supérieures est plutôt un élément négatif sur l'entrée en CPGE. Dans ce cas, il est possible que les filières connues car déjà empruntées par la fratrie aient été privilégiées, s'agissant de populations peu informées sur l'enseignement supérieur. L'effet du milieu social subsiste en revanche à l'entrée en IUT : à caractéristiques constantes, un enfant de cadre, mais surtout d'enseignant, s'engagera significativement moins dans

Tableau 6

Impact des différentes caractéristiques des bacheliers généraux et technologiques sur leur probabilité d'entrer en IUT

	Coefficient	Effet marginal
<i>Constante</i>	- 1,27	
<i>Probabilité de la situation de référence</i>		21,9 %
Sexe		
<i>Garçon</i>	<i>référence</i>	
<i>Fille</i>	- 0,88***	- 11,5
Milieu professionnel du chef de famille		
Milieu supérieur	- 0,31**	- 4,9
Milieu enseignant	- 0,78***	- 10,5
<i>Milieu intermédiaire</i>	<i>référence</i>	
Milieu populaire	n.s.	
Accès à l'enseignement supérieur dans la famille		
Un des parents diplômé bac + 3 ou plus	- 0,24*	- 3,8
<i>Un des parents diplômé bac ou bac + 2</i>	<i>référence</i>	
Aucun parent bachelier, mais études supérieures d'un frère ou d'une sœur	n.s.	
Aucun accès aux études supérieures dans la famille	- 0,30**	- 4,8
Taille de la commune d'implantation de l'établissement de terminale		
Moins de 50 000 habitants	n.s.	
De 50 000 à 200 000 habitants	n.s.	
<i>De 200 000 à 2 millions d'habitants</i>	<i>référence</i>	
Île-de-France	- 0,53***	- 7,8
Type de baccalauréat obtenu		
Baccalauréat général avec mention	- 0,64***	- 9,0
<i>Baccalauréat général sans mention</i>	<i>référence</i>	
Baccalauréat technologique avec mention	n.s.	
Baccalauréat technologique sans mention	- 0,68***	- 9,5
Âge au baccalauréat		
18 ans	<i>référence</i>	
19 ans	n.s.	
20 ans ou plus	- 0,46**	- 6,9
Type d'établissement en terminale		
<i>Public</i>	<i>référence</i>	
Privé	- 0,23*	- 3,6
Présence d'une CPGE dans l'établissement de terminale		
<i>Non</i>	<i>référence</i>	
Oui	- 0,21*	- 3,4
Présence d'une STS dans l'établissement de terminale		
<i>Non</i>	<i>référence</i>	
Oui	n.s.	
Information auprès des enseignants		
<i>Oui</i>	<i>référence</i>	
Non	0,64***	12,9
Information auprès d'un conseiller d'orientation		
<i>Non</i>	<i>référence</i>	
Oui	0,24**	4,4
Information auprès de la famille		
<i>Non</i>	<i>référence</i>	
Oui	- 0,27**	- 4,3
n.s. : non significatif.		
*** significatif au seuil de 1 %, ** significatif au seuil de 5 %, * significatif au seuil de 10 %.		

Note : les bacheliers des séries L et des séries technologiques autres que STI et STT, pour lesquels l'offre de formation en IUT est très réduite, n'ont pas été pris en compte dans l'analyse.

Les sigles sont développés dans le glossaire en *encadré 1*.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », la probabilité qu'une fille intègre un IUT est inférieure de 11,5 points à celle d'un garçon.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panel de bacheliers 2002.

cette voie. De même, le fait qu'un des parents soit titulaire au moins d'un diplôme bac + 3, mais aussi à l'opposé qu'aucun membre de la famille n'ait eu accès aux études supérieures, ont un effet légèrement négatif.

Les STS se trouvent dans une situation atypique : ni le sexe ni l'origine familiale n'ont d'influence sur l'entrée d'un bachelier technologique en STS (*tableau 7*). C'est en effet la série de baccalauréat qui est déterminante pour l'entrée en STS, pour des raisons essentiellement d'offre de formation : « toutes choses égales par ailleurs », les bacheliers STI ont plus de chances d'intégrer une STS que les STT, les bacheliers des autres séries (SMS, STL, hôtellerie...) se trouvant dans la situation la plus défavorable.

L'influence déterminante des enseignants

Au-delà de son type de baccalauréat, les caractéristiques scolaires d'un bachelier jouent en effet un rôle très important. Ainsi la mention de l'élève, utilisée ici simplement comme indicateur de son niveau, puisque l'acceptation d'un élève en CPGE est décidée avant les résultats du baccalauréat, joue un rôle écrasant pour l'entrée dans cette filière : un bachelier S perd quasiment toutes ses chances d'accéder à une CPGE lorsque ses résultats ne lui ont pas permis d'obtenir une mention. À l'inverse, un bachelier général qui a eu une mention va beaucoup moins souvent en IUT que s'il n'en a pas eu, tandis qu'un bachelier technologique a beaucoup moins de chances d'être admis en IUT s'il n'a pas eu de mention. L'âge a également de l'importance mais celle-ci est moins décisive ; avoir obtenu son baccalauréat avec un an de retard a, « toutes choses égales par ailleurs », un effet significativement négatif sur l'entrée en CPGE, mais n'influe pas sur l'entrée en IUT ou STS ; par contre avoir eu son baccalauréat avec deux ans de retard limite l'accès à ces deux filières.

D'autres variables liées à l'environnement scolaire du lycéen lorsqu'il était en terminale ne sont pas sans effet sur les choix qu'il va faire. La taille de la commune d'implantation de l'établissement de terminale donne une indication sur l'offre locale de formation : ainsi être scolarisé en terminale en Île-de-France, qui concentre 30 % des CPGE, favorise l'entrée dans cette filière, tandis qu'elle réduit l'orientation en IUT, ceux-ci s'étant surtout développés dans les villes moyennes (50 à 200 000 habitants), où elles concurrencent les STS. La présence de formations supérieures au sein même de l'établissement de terminale a aussi un impact très significatif : à caractéristiques identiques, un bachelier S ira plus souvent en classe préparatoire ou un bachelier technologique en STS si cette filière existe au sein du lycée dans lequel il est scolarisé en terminale ; à l'inverse la présence d'une CPGE freine l'accès en IUT.

Mais l'ensemble des analyses montre surtout l'importance déterminante des enseignants dans le choix d'une orientation. Le fait pour un élève de s'être informé auprès d'eux (ou d'avoir été informé par eux) exerce une influence presque aussi forte sur son inscription en CPGE que les variables scolaires : « toutes choses égales par ailleurs », un élève ira plus souvent en CPGE, filière que parfois il ne connaissait pas ou mal, ou pour laquelle il n'aurait pas osé postuler, s'il a eu l'occasion de parler avec ses enseignants de son orientation que dans le cas contraire. Ce rôle des enseignants traduit ainsi à la fois la motivation des élèves qui prennent l'initiative de se renseigner sur les filières auprès des professeurs et le rôle moteur de conseil que peuvent avoir ces derniers auprès de certains élèves. L'information auprès des enseignants est même le facteur le plus important pour l'inscription en STS, le seul qui joue en dehors de la série de baccalauréat. Ce constat peut paraître surprenant, s'agissant de bacheliers technologiques pour qui les STS

Tableau 7

Impact des différentes caractéristiques des bacheliers technologiques sur leur probabilité d'entrer en STS

	Coefficient	Effet marginal
Constante <i>Probabilité de la situation de référence</i>	0,64	65,4 %
Sexe		
<i>Garçon</i>	<i>référence</i>	
<i>Fille</i>	n.s.	
Milieu professionnel du chef de famille		
Milieu supérieur (yc enseignants)	n.s.	
<i>Milieu intermédiaire</i>	<i>référence</i>	
Milieu populaire	n.s.	
Accès à l'enseignement supérieur dans la famille		
Un des parents diplômé bac + 3 ou plus	n.s.	
<i>Un des parents diplômé bac ou bac + 2</i>	<i>référence</i>	
Aucun parent bachelier, mais études supérieures d'un frère ou d'une sœur	n.s.	
Aucun accès aux études supérieures dans la famille	n.s.	
Taille de la commune d'implantation de l'établissement de terminale		
Moins de 50 000 habitants	n.s.	
De 50 000 à 200 000 habitants	- 0,30*	- 7,2
<i>De 200 000 à 2 d'habitants</i>	<i>référence</i>	
Île-de-France	n.s.	
Série de baccalauréat		
STI	0,42***	8,8
STT	<i>référence</i>	
Autres séries technologiques	- 0,94***	- 22,9
Âge au baccalauréat		
18 ans	<i>référence</i>	
19 ans	n.s.	
20 ans ou plus	- 0,34**	- 8,0
Mention au baccalauréat		
<i>Pas de mention</i>	<i>référence</i>	
Mention	n.s.	
Type d'établissement en terminale		
Public	<i>référence</i>	
Privé	n.s.	
Présence d'une STS dans l'établissement de terminale		
Non	<i>référence</i>	
Oui	0,51***	10,5
Information auprès des enseignants		
Oui	<i>référence</i>	
Non	- 1,14***	- 27,6
Information auprès d'un conseiller d'orientation		
Non	<i>référence</i>	
Oui	0,34**	7,2
Information auprès de la famille		
Non	<i>référence</i>	
Oui	n.s.	

n.s. : non significatif.
*** significatif au seuil de 1 %, ** significatif au seuil de 5 %, * significatif au seuil de 10 %.

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en *encadré 1*.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », un bachelier STI a plus de chances d'entrer en STS qu'un bachelier STT ; la probabilité qu'il y entre est supérieure de 8,8 points à celle d'un élève qui se trouve dans la situation de référence.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panel de bacheliers 2002.

constituent un débouché naturel. Il s'explique sans doute par l'avantage que donnent les conseils des enseignants pour le choix d'une spécialité ou d'un établissement ou leur aide pour la constitution du dossier, pour des élèves qui ne bénéficient pas d'informations par ailleurs.

On constate que l'information auprès des enseignants joue un rôle également significatif pour l'entrée en IUT, mais il s'exerce ici en sens contraire : un lycéen se dirigera plus souvent dans cette filière s'il n'a pas pris conseil auprès de ses enseignants. D'une façon générale, les orientations à l'université, que ce soit dans une filière longue ou en IUT, sont moins fréquentes lorsque les élèves se sont renseignés auprès de leurs enseignants.

Des souhaits de poursuites d'études à bac + 3 plus nombreux qu'en 1996

Le niveau d'études final souhaité par les nouveaux bacheliers à leur entrée dans l'enseignement supérieur est très différent selon l'orientation qu'ils ont prise. Cependant, si les intentions de sorties à bac + 2 restent les plus nombreuses parmi ceux qui ont intégré une filière technologique courte, elles diminuent sensiblement (*graphique 2*) : les nouveaux inscrits en IUT ne sont plus que 23 % à souhaiter s'arrêter après leur DUT alors qu'ils étaient encore 35 % en 1996. Mais le recul est important également à l'entrée en STS où la moitié des élèves a désormais l'intention de poursuivre au-delà du BTS. Un certain nombre d'entre eux poursuivront d'ailleurs à l'université, montrant que la désaffection touche essentiellement le premier cycle et non l'ensemble de la filière universitaire. Cette évolution pourrait également être liée aux changements introduits par l'harmonisation européenne des diplômes dans le cadre de laquelle le niveau licence ou bac + 3 doit devenir le premier palier de l'enseignement supérieur. La hausse du souhait de poursuite jusqu'à ce niveau s'observe quelle que soit la formation dans laquelle le nouveau bachelier est inscrit : elle est de 5 points en DEUG, en IUT et en STS.

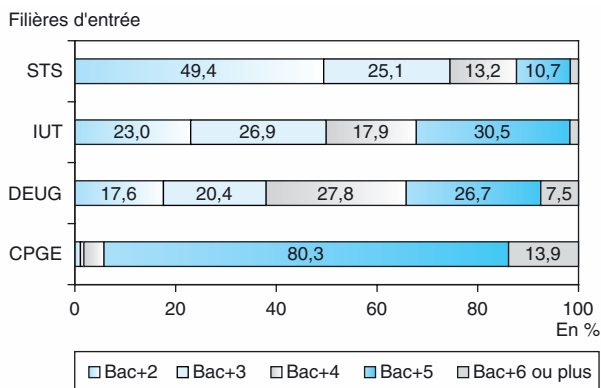
Dans le même temps les souhaits de poursuite jusqu'au niveau bac + 5 sont stables : ils ne concernent qu'un nouvel étudiant sur quatre. Les bacheliers inscrits en DEUG envisagent toujours fréquemment de s'arrêter à bac + 4, c'est-à-dire après une maîtrise ou une année d'IUFM pour préparer les concours de recrutement d'enseignants ; cela explique que les filles, nombreuses dans les filières générales de l'université, et qui souhaitent plus souvent devenir enseignantes que les garçons, projettent moins souvent d'aller jusqu'à bac + 5 que les garçons. On constate cependant que l'enseignement les attire moins qu'avant : si 23 % des bacheliers voulaient s'engager dans cette voie en 1996, elles ne sont plus que 16 % en 2002. Les souhaits de poursuites d'études longues sont

Graphique 2

Niveau d'études envisagé par les bacheliers à l'entrée des principales filières

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en encadré 1.
Lecture : parmi les bacheliers 2002 entrés en STS, 49,4 % envisagent un niveau d'études bac + 2.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Dep, panel de bacheliers 2002*.



Encadré 2

Comment les bacheliers vivent-ils leur première année dans l'enseignement supérieur ?

Les nouveaux étudiants sont globalement satisfaits de leur formation ; leur satisfaction s'est même renforcée sur tous les aspects depuis l'interrogation de la précédente cohorte, atteignant 83 % sur le contenu des études (tableau a). C'est sur le suivi et l'encadrement que le taux de satisfaction est le moins élevé, particulièrement parmi les nouveaux bacheliers inscrits

Les uns comme les autres éprouvent néanmoins des difficultés aussi importantes dans leurs études, même si ces difficultés ne sont sans doute pas de même nature (tableau b). Des difficultés à s'organiser dans son travail sont ressenties par un nouveau bachelier sur deux inscrit en CPGE comme en DEUG, la proportion atteignant même six inscrits sur dix en PCEM.

Tableau a

L'opinion des nouveaux bacheliers sur leur filière de formation

En %

	Ensemble	CPGE	1 ^{er} cycle universitaire	IUT	STS
<i>Se disent très ou assez satisfaits...</i>					
... du contenu des études	83,3	95,3	76,6	84,2	84,8
... de la façon dont se déroule le contrôle des connaissances	69,5	89,1	53,4	77,7	77,9
... du suivi et de l'encadrement	65,2	92,8	42,1	80,2	76,7
... des locaux et des conditions de travail	74,3	82,2	68,7	80,6	74,0
... des contacts avec les autres étudiants	72,1	80,8	63,6	80,8	74,7

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en encadré 1.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panel de bacheliers 2002.

dans le premier cycle universitaire, très critiques sur ce point à l'égard de leur formation. Mais si les mécontents restent majoritaires dans cette filière, les opinions positives sont en hausse de 6 points depuis 1996 (42 %). À l'opposé, neuf inscrits en CPGE sur dix expriment leur satisfaction dans ce domaine, un sur deux se disant même « très satisfait ».

De tels problèmes sont partagés y compris par les bacheliers ayant le meilleur niveau scolaire puisqu'elles sont exprimées par 44 % des bacheliers avec mention inscrits dans le premier cycle universitaire et par 47 % de ceux qui sont en CPGE.

Tableau b

Difficultés rencontrées par les bacheliers au cours de la première année d'études supérieures selon leur filière

En %

	Ensemble	CPGE	1 ^{er} cycle universitaire	IUT	STS
<i>Difficultés...</i>					
... à s'organiser dans leur travail	41,1	49,1	51,0	37,0	30,2
... à suivre dans leurs études	32,7	40,5	40,0	27,4	29,0
... financières	28,0	9,3	28,6	22,6	31,8
... matérielles (transport, logement)	23,6	14,6	22,5	23,4	26,0
... personnelles (isolement, santé...)	21,5	18,6	24,4	15,2	20,3

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en encadré 1.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, panel de bacheliers 2002.

Encadré 2 (fin)

La difficulté à suivre dans les études est plus présente aussi en CPGE et dans le premier cycle universitaire. Mais cette difficulté est cette fois très liée au profil des bacheliers, et d'abord à leur type de baccalauréat : elle est ainsi beaucoup plus forte chez les bacheliers technologiques inscrits en DEUG ou en CPGE ou chez les bacheliers professionnels inscrits en STS (*graphique a*). Elle varie également fortement selon la formation suivie : ainsi, plus encore que dans les CPGE scientifiques (45 %), c'est en PCEM et en DEUG sciences de la matière que les bacheliers ont le plus de difficultés à suivre (50 %) ; ceci contribue sans doute par ailleurs à expliquer la désaffection à l'égard de cette dernière filière.

En dehors de ces difficultés liées à leurs études, deux nouveaux bacheliers sur cinq expriment des difficultés financières ou matérielles. Ce sont les bacheliers inscrits en STS qui rencontrent les problèmes matériels, mais surtout

veaux inscrits en DEUG sont ainsi les plus nombreux à travailler, ce qui tient probablement à des horaires de cours moins contraints qu'en CPGE et à l'absence de stages rémunérés, au contraire d'autres filières comme l'IUT. Ils sont aussi deux fois plus nombreux qu'en 1996 à avoir un emploi régulier, le plus souvent moins de 15 heures par semaine (10 %), mais parfois plus de 15 heures (6 %).

C'est dans le premier cycle universitaire également que les difficultés personnelles (familiales, isolement, santé...) sont le plus souvent évoquées. Ces difficultés recouvrent sans doute des réalités très différentes selon les individus ; mais d'une façon générale, elles sont plus présentes chez les filles, chez les nouveaux étudiants qui n'habitent plus dans leur famille, ou parmi les boursiers.

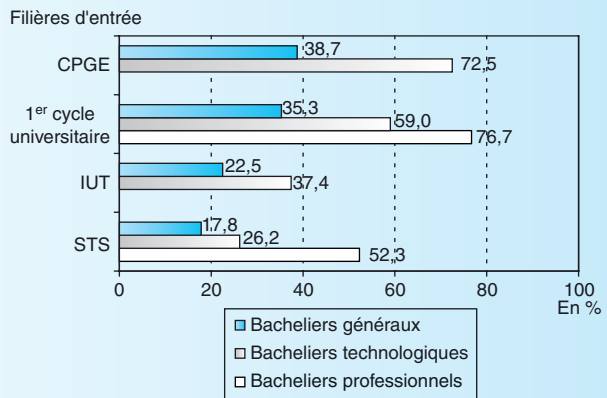
Le plus souvent, ces difficultés scolaires ou extra-scolaires se cumulent. Seul un nouvel étudiant sur quatre déclare n'avoir rencontré aucun problème au cours de cette première

Graphique a Part des nouveaux bacheliers ayant rencontré des difficultés à suivre dans leurs études

Note : les sigles sont développés dans le glossaire en *encadré 1*.
Lecture : parmi les bacheliers généraux 2002 entrés en CPGE, 38,7 % ont rencontré des difficultés à suivre dans leurs études.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Dep, panel de bacheliers 2002*.

financiers, les plus grands : ceux-ci constituent même leur principale difficulté, exprimée par le tiers d'entre eux. Ils sont également les moins nombreux à recevoir une aide financière de leur famille (42 % contre 56 % de l'ensemble des nouveaux étudiants et 76 % pour les élèves de CPGE). Mais ces difficultés financières sont très présentes également parmi les nouveaux étudiants en DEUG, particulièrement parmi les bacheliers technologiques, appartenant à des familles moins favorisées, mais aussi souvent plus âgés : près d'un sur deux (45 %) dit connaître des problèmes financiers. Les nou-



année d'études supérieures ; les inscrits en IUT sont dans la situation la plus favorable puisqu'ils sont un sur trois dans ce cas.

Les abandons en cours d'année sont cependant rares : neuf nouveaux étudiants sur dix poursuivent en mars dans la formation dans laquelle ils s'étaient inscrits à la rentrée. C'est dans le premier cycle universitaire que les abandons sont les plus nombreux (13 %). Le manque d'intérêt pour la formation est le principal motif donné à cet abandon (60 % des réponses) ; un niveau insuffisant n'est évoqué que dans 15 % des cas.

ainsi plus fréquents chez les garçons, plus nombreux à s'orienter vers les CPGE et à vouloir rejoindre une école d'ingénieurs ou une grande école en général : 40 % d'entre eux désirent aller au moins jusqu'à bac + 5 contre 33 % des filles. À peine un nouvel étudiant sur dix a le projet d'aller jusqu'à bac + 6 ou plus ; les élèves de CPGE sont les plus nombreux à envisager d'aller jusqu'à ce niveau, le plus souvent en vue d'une spécialisation après une école d'ingénieur.

Comme en 1996, les filles, qui sont en grand nombre dans des spécialités tertiaires dont les débouchés sont incertains, ou souhaitent s'engager dans des professions, en particulier de santé, dont l'accès est réglementé par un concours, sont beaucoup plus inquiètes pour leur avenir que les garçons. Cependant l'optimisme a considérablement progressé depuis six ans parmi les nouveaux bacheliers, encouragés probablement par une situation de l'emploi perçue comme plus favorable : un nouvel étudiant sur deux se dit plutôt optimiste en ce qui concerne son avenir professionnel (57 % des garçons et 44 % des filles). Seuls 23 % se disent explicitement plutôt pessimistes, les autres ne se prononcent pas.

Encadré 3

Les panels de bacheliers du ministère de l'Éducation nationale

L'étude s'appuie sur la première interrogation d'un nouveau panel de bacheliers mis en place par le ministère de l'Éducation nationale à la rentrée 2002. Un premier suivi de cohorte dans l'enseignement supérieur avait été initié en 1996 dans le cadre de la prolongation du panel de collégiens recruté en 1989 par la Direction de l'évaluation et de la prospective (Dep) : les premiers d'entre eux étaient arrivés au baccalauréat en 1996 sans redoubler au cours de leur scolarité secondaire et avaient été complétés par un échantillon complémentaire de bacheliers en retard afin de reconstituer une cohorte représentative de l'ensemble des bacheliers 1996.

L'année 2002 a été marquée par l'arrivée dans l'enseignement supérieur des premiers élèves du panel de 17 830 collégiens recrutés à la rentrée 1995 : 4 783 élèves de ce panel ont obtenu leur baccalauréat en 2002, sept ans après leur entrée en sixième. Comme en 1996, un échantillon complémentaire de 1 422 bacheliers généraux et technologiques, arrivés au baccalauréat avec au moins un an de retard, ainsi que 582 bacheliers professionnels a été créé à partir des fichiers du baccalauréat afin de reconstituer une cohorte représentative de l'en-

semble des bacheliers 2002. Le tirage a été effectué sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, sexe, âge au baccalauréat.

Au total, 6 787 bacheliers ont été interrogés sur leur situation à la rentrée 2002, la formation suivie, leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leur première année d'études, les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, leurs projets, leur situation personnelle en termes de logement et de ressources. L'interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2003 par voie postale, puis téléphonique auprès des non-répondants de l'enquête postale. Le taux de réponse global est de 83,1 % et 87 % pour les bacheliers issus du panel. 5 648 questionnaires ont pu être exploités ; les redressements de l'ensemble du fichier ont été faits sur la base de la série de baccalauréat, du sexe et de l'âge au baccalauréat. L'échantillon est représentatif de l'ensemble des bacheliers 2002 scolarisés en France métropolitaine en 2001-2002 (à l'exception des bacheliers des séries agricoles) ; les candidats individuels, ceux qui ont préparé leur baccalauréat par correspondance ou par la formation continue, ceux qui étaient scolarisés dans un département d'outre-mer ou un établissement français à l'étranger ne sont pas représentés.

La majorité des bacheliers qui ne poursuivent pas leurs études a un emploi

Parmi les bacheliers qui ne poursuivent pas après le baccalauréat (12 %), deux sur trois sont des bacheliers professionnels. Les jeunes qui interrompent leurs études après le baccalauréat présentent des caractéristiques spécifiques : ils ont souvent accumulé beaucoup de retard puisque près de sept sur dix ont 20 ans ou plus. Ils appartiennent souvent à des familles défavorisées : dans un cas sur deux le père est ouvrier ou sans profession ; près de neuf sur dix sont les premiers de leur famille à accéder au baccalauréat.

Leur arrêt des études est le plus souvent motivé par le fait qu'ils « en avaient assez des études » ou qu'ils avaient trouvé un emploi : les bacheliers professionnels sont les plus nombreux à mettre en avant ces deux raisons (respectivement 34 % et 29 % des réponses), de même qu'ils sont les plus nombreux à évoquer des raisons financières. Les bacheliers technologiques avancent eux le plus souvent qu'ils n'ont pas pu s'inscrire là où ils voulaient (34 % des réponses). L'envie de faire autre chose pendant un an est surtout exprimée par les bacheliers généraux. Enfin, parmi les « autres raisons », revient le plus souvent le fait de ne pas avoir trouvé d'entreprise pour une formation en alternance, ainsi que l'attente de résultats de concours ou du début d'une formation.

À la date du 31 octobre suivant l'obtention de leur baccalauréat, la majorité de ceux qui ne sont plus inscrits dans une formation a un emploi (58 %) et la proportion s'élève même à 63 % pour les bacheliers professionnels ; du fait d'une conjoncture plus favorable en 2002, la situation de recherche d'emploi est en baisse de 20 points par rapport à 1996. Dans le même temps, le souhait de reprendre des études s'est renforcé : 38 % de ceux qui ont interrompu leurs études pensent se réinscrire dans une formation, le plus souvent à la rentrée suivante, sinon plus tard, alors qu'ils n'étaient que 33 % il y a six ans. □

Bibliographie

- [1] CAILLE J.-P., LEMAIRE S. (2002), « Filles et garçons face à l'orientation », *Éducation & formations*, ministère de l'Éducation nationale, DPD, n° 63, avril-juin.
- [2] LEMAIRE S. (2004), « Les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur », *Éducation & formations*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, n° 67, mars.
- [3] LEMAIRE S. (2004), « Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat ? Évolutions 1996-2002 », *Note d'Information*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, n° 04.14, juin.
- [4] LIXI C. (2003), « Qui sont les nouveaux bacheliers inscrits à l'université ? Motivations et représentations des nouveaux bacheliers inscrits en DEUG à la rentrée 2002 », *Note d'Information*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Dep, n° 03.26, avril.
- [5] SANCHEZ R. (2004), « Formation en alternance : le recul des entrées se poursuit en 2002 », *Premières synthèses*, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Dares, n° 07.2, février.
- [6] SANCHEZ R. (2004), « L'apprentissage : légère baisse des entrées en 2002 », *Premières synthèses*, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Dares, n° 13.1, mars.
- [7] THEULIÈRE M. (2004), « L'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur (1990-2001) », *Éducation & formations*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Dep, n° 67, mars.
- [8] THEULIÈRE M. (2003), « Les étudiants dans l'ensemble du supérieur – Les effectifs repartent à la hausse à la rentrée 2002 », *Note d'Information*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Dep, n° 03.55, octobre.
-